

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie, citoyenneté et histoire des religions			
Code	PEIM1B05PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> () <u>HELHa Campus Mons</u> Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'école chrétienne se donne notamment comme mission de former les étudiants à la philosophie, à la citoyenneté et à la diversité culturelle. A travers le cours de philosophie, citoyenneté et histoire des religions, l'étudiant disposera des outils qui lui permettront de construire une pensée autonome et réflexive sur des questions de sens et de société.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir

des systèmes philosophiques et des religions.

- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de porter un regard ouvert et critique sur le sacré, le sens et les valeurs de la vie, y compris dans sa dimension sociale (démocratie et citoyenneté)
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant devra maîtriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser...) et mettre en pratique les contenus enseignés, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ ou un travail).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B05PPA Philosophie, citoyenneté et histoire des religions 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B05PPA Philosophie, citoyenneté et histoire des religions 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation se fera sous la forme d'un travail (50% de la cote) et d'un examen oral (50% de la cote) qui portera sur des questions théoriques et une défense du travail réalisé.

L'orthographe est un critère possible de l'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie, citoyenneté et histoire des religions			
Code	12_PEIM1B05PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les parties de philosophie et histoire des religions de cette AA se proposent d'explorer les grandes réponses offertes par l'histoire de la philosophie et le développement des trois religions monothéistes aux grandes interrogations humaines. A ce titre donc, cette AA vise à fournir aux étudiants un outillage conceptuel qui permet de mieux comprendre notre monde actuel et la façon dont les Hommes essaient de l'habiter.

La partie citoyenneté de cette AA se propose quant à elle de baliser théoriquement la notion de citoyenneté afin de commencer à en cerner les enjeux sociétaux et politiques au sein de notre univers démocratique.

En outre, cette AA vise à introduire l'étudiant à la pédagogie spécifique de l'EPC (Education à la philosophie et à la citoyenneté)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Maîtriser le cadre légal engageant les perspectives dans lesquelles s'inscrit cette activité d'apprentissage.
- Identifier les points de convergence entre philosophie et religion.
- Identifier les points de divergence entre philosophie et religion.
- Identifier quelques grandes questions existentielles de l'humanité et être capable d'en préciser la portée en termes de sens.
- Préciser quelques éléments de réponses formulées par les Hommes au travers de l'histoire à ces grandes questions.
- Présenter rigoureusement un certain nombre d'éléments historiques et conceptuels propres au champ philosophique (grandes périodes de l'histoire, Ecoles, notions de raison-liberté-sensation).
- Etre capable de définir la notion de "citoyenneté" et d'en préciser certains enjeux sociétaux et politiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Présentation des perspectives de l'activité d'apprentissage
- Initiation à la philosophie, à ses grands mouvements, ses Ecoles de pensées clés et son univers conceptuel.
- Initiation aux grandes religions monothéistes dans leurs dimensions historiques.
- Exploration de la notion de citoyenneté.

Démarches d'apprentissage

Cours oral, lectures de textes, échanges.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Chaque séance de cours débute par une synthèse des principaux éléments abordés lors de la séance précédente.
- L'enseignant est disponible pour répondre aux questions des étudiants.
- Des travaux réalisés en autonomie permettent aux étudiants d'explorer et d'approfondir la matière travaillée lors des séances orales.

Sources et références

Voir les notes de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et textes publiés sur Connect'ed.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).